

Zeitschrift:	Mitteilungen / Vereinigung Schweizerischer Versicherungsmathematiker = Bulletin / Association des Actuaires Suisses = Bulletin / Association of Swiss Actuaries
Herausgeber:	Vereinigung Schweizerischer Versicherungsmathematiker
Band:	- (1988)
Heft:	2
Artikel:	École d'été internationale 1988
Autor:	Amsler, Marc-Henri
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-966996

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ecole d'été internationale 1988

La 7^e «Ecole d'été internationale» de notre Association s'est déroulée durant la période du 29 août au 2 septembre 1988 dans les locaux de l'Université de Lausanne; elle a rassemblé 39 participants, venus de 4 continents.

La réassurance

en a été le thème général. L'approche intuitive des questions relevant de la réassurance – telle la question du besoin de couverture et celle de l'importance d'une détermination judicieuse des pleins de conservation – a été complétée progressivement par l'outil mathématique. Les participants ont été introduits dans l'utilisation des critères de stabilité des portefeuilles d'assurance, notamment dans l'usage du critère de la probabilité de ruine à long terme et de la protection contre la ruine à court et moyen terme. Des programmes d'ordinateur ont permis de passer à des applications pratiques et à tester la sensibilité des divers critères de stabilité selon les choix faits parmi les paramètres déterminant la réassurance.

L'enseignement et la conduite des travaux pratiques étaient confiés aux professeurs Erwin Straub, Hans U. Gerber et au soussigné, le professeur H. U. Gerber ayant la responsabilité générale du programme scientifique.

Un temps d'été particulièrement propice a facilité l'organisation du petit tour sur le lac, devenu traditionnel dans le cadre des Ecoles d'été organisées à Lausanne.

Marc-Henri Amsler

Internationale Sommerschule 1989

Die Schweizerische Vereinigung der Versicherungsmathematiker organisiert bereits die 8. Internationale Sommerschule, welche vom 28. August bis 1. September 1989 in Villars stattfinden wird. Das Thema ist verwandt mit dem vielzitierten Aktuar der dritten Art und lautet:

Modern Investment Finance and Applications.

Als Dozenten konnten die Herren Artzner (Strasbourg), Boyle (Waterloo), Müller (Zürich) und Shiu (Manitoba) verpflichtet werden, wobei die beiden kanadischen Professoren die wissenschaftliche Leitung haben. Die Kurssprache ist Englisch.

Nähere Angaben findet man im Newsletter der AAI (Association Actuarielle Internationale) vom Herbst 1988; Anmeldeformulare können auch direkt von Frl. Egloff, Schweizer Rück, CH-8022 Zürich, bezogen werden. Anmeldeschluss ist der 15. April 1989, wobei die Platzzahl beschränkt ist.

Hans U. Gerber

Communications de la Chambre des Actuaires-Conseils

La Chambre des Actuaires-Conseils s'est réunie en Assemblée générale le 23 juin 1988. Elle compte 68 membres actifs et 6 membres libres. Le Comité pour la période en cours est formé comme suit:

Pierre Christe, président

Peter Möschler

D^r Ulrich Wehrli

1 Activité de la Chambre

Au cours de l'exercice écoulé, la Chambre a à nouveau participé très activement aux travaux entourant la prévoyance professionnelle. La Chambre a défendu le point de vue d'une application simple, souple et efficace de la LPP, compatible avec une administration paritaire et décentralisée des institutions de prévoyance. Elle s'est occupée tout particulièrement de l'enregistrement définitif des institutions de prévoyance et elle a préparé une directive fixant le rôle de l'expert et celui de l'Autorité de surveillance dans la procédure d'enregistrement définitif. Ce texte a été adopté par la Conférence des autorités de surveillance. Dans ces rapports avec l'organe de contrôle, la Chambre a participé, par l'intermédiaire de son représentant, aux travaux de la Commission mixte. L'obligation faite aux experts et à l'organe de contrôle d'informer sans délai l'Autorité de surveillance a donné lieu à la rédaction d'un document commun. Ce texte devrait sortir prochainement.